



Adresse du
requérant

Lieu et
date

Logo de
l'exploitant

Objet : Avis technique concernant l'assainissement des eaux industrielles usées lors d'une autorisation en vertu de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de revenir sur votre demande pour le raccordement des **eaux industrielles usées**¹ ci-dessous en vue d'un traitement au sein d'une station d'épuration communale :

1. Informations de base²

Coordonnées générales	
Intitulé du projet	
Adresse	
Requérant	
Date de Demande	

Dispositions de raccordement au réseau public	
Raccordement eaux usées	☐ Eaux mixtes ☐ Eaux usées
Etat	☐ Surcharge totale ☐ Surcharge partielle
	☐ Ecoulement libre

¹ Toutes les eaux usées provenant de locaux utilisés à des fins commerciales ou industrielles, autres que les eaux usées ménagères et les eaux pluviales

² Données requises pour l'établissements des normes de rejets



Station d'épuration	
Station d'épuration biologique	
Nom et code	
Etat de la STEP	☐ Capacité suffisante
Surcharges	☐ Surcharge totale ☐ Surcharge partielle ☐ Surcharge hydraulique ☐ Surcharge qualitative ☐ Autre ³

Explications sur les surcharges :

Rejets d'eaux industrielles usées	
Classification de l'activité :	☐ Agroalimentaire ☐ Artisanat ☐ Garage/ atelier ☐ Industrie de transformation ☐ Industrie chimique ☐ Traitement de surface ☐ Autre
Paramètres maximaux admissibles obligatoires	
Débit journalier de pointe (m ³ /j)	Charge polluante d' intérêt ⁴ (EHm ⁵ / EH _{Débit} ⁶ / EH _{DBO5} ⁷ / EH _{DCO} ⁸ ou autre)

³ À expliquer dans la case inférieure

⁴ L' unité est à indiquer obligatoirement

⁵ $1EHm = \frac{1}{5} \left[\left(\frac{\text{Eaux usées(l)}}{150} \right) + \left(\frac{DCO(g)}{120} \right) + \left(\frac{N(g)}{12} \right) + \left(\frac{P(g)}{1.8} \right) + \left(\frac{MES(g)}{70} \right) \right]$

⁶ $EH_{Débit} = \frac{\text{Volume journalier (l)}}{150}$
 $\text{Volume journalier} \cdot DBO5 \left(\frac{mg}{l} \right) / 1000$

⁷ $EH_{DBO5} = \frac{60 g}{\text{Volume journalier} \cdot DCO \left(\frac{mg}{l} \right) / 1000}$

⁸ $EH_{DCO} = \frac{120 g}{\text{Volume journalier} \cdot DCO \left(\frac{mg}{l} \right) / 1000}$



Commentaires :

Mesures spécifiques à prévoir

Mesures additionnelles nécessaires (sonde d'alerte, inspections, contrôles, fréquences, paramètres supplémentaires etc...) :

2. Informations complémentaires

Capacité totale de la STEP (EH _m / EH _{Débit} / EH _{DBO5} /EH _{DCO} ou autre) ⁴	Réserve théorique restante de la STEP (EH _m / EH _{Débit} / EH _{DBO5} /EH _{DCO} ou autre) ^{4,9}

3. Décision quant au traitement des eaux industrielles usées

☐	Nous vous confirmons par la présente que les eaux industrielles usées sous rubrique pourront être traitées de manière adéquate par la station d'épuration susmentionnée. <i>Cet avis est valable pour ☐ à partir de la date de signature de la décision ministérielle.¹⁰</i>
☐	Nous avons le regret de vous informer que la station d'épuration ne dispose pas des réserves ou techniques nécessaires pour traiter les eaux industrielles usées sous rubrique.

⁹ Donnée à renseigner dans la mesure du possible

¹⁰ Il est à noter que pour toute demande d'autorisation relative à l'eau auprès de l'Administration de la gestion de l'eau, respectivement son renouvellement ou sa modification, l'avis technique annexé à la demande doit être daté de moins de six mois (la date de référence étant la date de demande d'autorisation).



Le présent avis technique a été rédigé sur la base des informations fournies par le requérant. L'exploitant de la station d'épuration assume la responsabilité des conclusions de cet avis, sous réserve de l'exactitude et de l'exhaustivité des informations communiquées par le requérant. Toute information fausse, incomplète ou trompeuse fournie par le requérant exonère l'exploitant de la station d'épuration de toute responsabilité quant aux conséquences qui pourraient en résulter.

Les informations demandées dans le présent formulaire sont fournies sans préjudice du respect des exigences et valeurs limites prévues par la législation applicable en matière d'eau.

Veuillez noter que toute modification du projet, susceptible de changer les éléments précités, devra nous être communiquée dans les plus courts délais et entraînera la caducité du présent avis.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Signature de l'exploitant	
--------------------------------------	--

Avertissement :

À défaut de fournir un avis technique complété de manière exhaustive, la demande d'autorisation de rejet d'eaux industrielles usées ne pourra pas être considérée comme complète, conformément à l'article 24, §2 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau. En conséquence, l'Administration de la gestion de l'eau procédera au classement de la demande.

Tout déversement d'eau effectué sans autorisation préalable expose l'exploitant de l'entreprise à des sanctions pénales et/ou administratives, conformément à l'article 61 de la loi précitée.